

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

32

Date de convocation :
22 mars 2019

Date d'affichage :
3 avril 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le 28 mars le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, Mme LAFOND, MM. LAMY, MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

ABSENTS :

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jean MAZERON

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Jean-Claude ZICOLA

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2019**

OBJET : PROJET DE MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE BETTERAVE-SUCRE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Une filière confrontée à un contexte très difficile ...

La nouvelle ère post quotas coïncide à une surproduction mondiale de sucre qui a engendré une pression très forte sur le prix du sucre et de la betterave. A ce contexte réglementaire et économique dégradé, s'est ajoutée une année 2018 très difficile au plan climatique, avec un déficit hydrique très élevé, une période caniculaire ayant pour conséquence l'arrêt végétatif des betteraves, le développement prononcé de la Cercosporiose (maladie foliaire) et enfin des difficultés pour arracher les betteraves...

Il est important de rappeler que cette année succède à 3 années où les rendements/ha étaient médiocres. Cette année le rendement /ha est mauvais, il est de 68t /ha à 16° (soit inférieur de 15 t/ha / moyenne 5 ans). Cette situation économique, climatique et agronomique met la filière betterave-sucre en forte difficulté du fait que les planteurs n'arrivent plus à trouver la rentabilité financière nécessaire à l'équilibre économique de leur culture et de leurs exploitations. Beaucoup s'interrogent de maintenir ou pas cette culture dans leur assolement 2019-2020. Une baisse des surfaces viendrait fragiliser la rentabilité, puis la viabilité et ensuite la pérennité de la Sucrierie de Bourdon (seule sucrierie au sud de la Loire profitant d'une implantation géographique intéressante sur le plan commercial). La menace est réelle, car sans production suffisante, nous perdrons définitivement l'outil de transformation avec ses 300 emplois directs et indirects (sous-traitance), ses savoir-faire et compétences dans la fabrication du sucre, un patrimoine historique industriel emblématique de notre Région maintenu par de nombreux sacrifices des planteurs et les engagements des générations précédentes.

Le conseil municipal de RIOM est invité à adopter la motion suivante visant à apporter son soutien à la filière pour l'aider à passer le cap difficile de l'après Quotas en la soutenant dans ses actions pour :

- **Sa recherche d'une aide à l'investissement dans une génétique adaptée pour la lutte contre la Cercosporiose**
- **La recherche d'un renforcement du financement de la Commission Technique Betteravière des Limagnes (CTBL)** qui associe au niveau interprofessionnel, Cristal Union, l'ITB et le Syndicat Betteravier CGB Limagnes dans l'expérimentation sur la Cercosporiose, un travail sur l'identification des souches de Cercosporiose réalisé au niveau national, la recherche variétale, la protection des plantes, la fertilisation azotée, suivi de la dynamique du charançon par un entomologiste pour mieux le contenir ...afin de trouver des solutions agronomiques aux planteurs des Limagnes.
- **Et la recherche d'une aide aux investissements matériels structurants à la sucrerie de Bourdon**

Le site de Bourdon développé par le duc de Morny, remonte avant 1837... Il nécessite des investissements annuels pour continuer à maintenir ses performances et ses conditions de travail. Ces investissements sur les 3 prochaines années sont indispensables pour que le site soit compétitif.

L'objectif de cette motion est d'apporter un soutien aux planteurs afin qu'ils trouvent des moyens pour l'investissement génétique et matériel en restant attractifs afin qu'ils ne se détournent pas de cette production mais aussi d'innover pour rester compétitifs et ancrer la filière dans la région avec ses 300 emplois directs et indirects.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 mars 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL